

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 septembre 2015

Compte rendu de la troisième séance ordinaire 2015 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du Caucus de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Sylvie Adam, Conseillère municipale
Marc Béland, Service d'urbanisme de la Ville de Bromont
Jean Bourgeois, Service de police de la Ville de Bromont
Stéphanie Caron, Comité consultatif famille
Marie-Ève Lagacé, Conseillère municipale
Dominique Lavin, Représentant Gens d'affaires de Bromont
Marcel L'Homme, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Denis Rivest, Surveillance de quartier

Secrétaire : Nancy Gagnon, Service de police de la Ville de Bromont

Absences : Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
Vincent Lottinville, Citoyen bromontois
Dominique Lavin fut excusé à 8h00

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum, sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 7 h 30

Présentation de Mme Sylvie Adam à tous les membres présents par M. Rivest suivi de l'introduction de chacun. Mme Adam fera dorénavant partie des membres du comité de circulation. Bienvenue!

Mme Stéphanie Caron se retire du comité de circulation ainsi que du comité de la famille. Nous tenons à vous remercier pour votre contribution et vous souhaiter bonne chance dans vos nouveaux projets.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 10 septembre 2015

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 28 mai 2015

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 septembre 2015

4. Suivi des comptes rendus antérieurs

a. Sécurité rue François-1er. Arbuste/Bosquet enlevé — M. L'Homme (EC-97)

Arbuste/bosquet nuisant à la visibilité a été enlevé. Aucun marquage nécessaire dans la rue. Dossier CLOS

b. Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Marcel L'Homme (EC-104)

Plan a été émis et transmis au MTQ. Date à laquelle le plan fut transmis est à venir par M. L'Homme. Dossier initial est repris par une autre personne au MTQ. Sommes en attente d'une réponse de la part du MTQ. M. L'Homme nous informera des suivis faits à ce jour et à venir.

c. Mon école, à pied, à vélo — M. L'Homme (EC-110)

Analyse fait pour ce qui est de l'éclairage du sentier. Se concentrons sur le sentier principal. Sommes en attente des luminaires avec éclairage au sol (lamadaire conventionnel). Échéance fin septembre début octobre reporté fin octobre début novembre car sommes dépendants des délais de livraison des luminaires. M. L'Homme nous informera dès l'installation faite.

d. Panneau circulation 30 km/h; Zones scolaires – Marcel L'Homme (EC-113)

Manque deux panneaux près de l'école à Bromont. L'installation sera faite sous peu; il y a un délai de 15 jours de livraison pour les enseignes. La commande fut passée par M. L'Homme. M. L'Homme nous informera dès l'installation faite. Dossier CLOS.

e. Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 — M. L'Homme (EC-114)

La résolution 2015-07-342 fut transmise au MTQ suite à la séance du conseil du mois de juillet. Sommes en attente d'un suivi de leur part. Une première résolution leur avait été envoyée en 2011. Une intervention au niveau politique serait possiblement à être considérée. M. L'Homme apportera le point à M. Langvin.

f. Traverse de piétons/cyclistes sur Boul. Bromont (Edgar) — M. L'Homme (EC-115)

- Dossier CLOS — complété fin juin 2015
- Option de lampadaires. Aucune visibilité de soir pour piétons/cyclistes

Les automobilistes ne respectent pas le 5 mètres de sécurité. L'objectif est de sécuriser les piétons/cyclistes. Première étape est d'identifier la zone de 5 mètres des deux côtés en ajoutant un panneau ou du marquage sur la chaussée en guise de rappel pour les automobilistes. Le point d'ajouter un 2^e lampadaire est apporté; l'avons déjà en inventaire. Unanimité pour l'ajout du lampadaire, des panneaux ainsi que du marquage sur la chaussée. Dossier CLOS

g. Traverse de piétons (Parc à chien); Ch. des carrières – Marcel L'Homme (EC-116)

Résolution 2015-07-341 autorisent l'installation de panneaux interdisant le stationnement sur la rue St-Denis et Ch des Carrières. Dossier CLOS

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 septembre 2015

h. Interdiction de stationnement sur Matapédia – Marc Tremblay (EC-117)

*Résolution 2015-08-393 pour l'adoption du règlement numéro 963-02-2015 modifiant la vitesse maximale de circulation des véhicules routiers sur le chemin de Matapédia ainsi que dans les zones scalaires.
Dossier CLOS*

i. Règlementation stationnement véhicules lourds – Marc Tremblay (EC-118)

En marche. Sommes en pourparler avec Mme Nadeau, greffière adjointe. Projet de l'inclure dans le dossier des nuisances. Aussi, il a été proposé que suite à l'avis de motion concernant les nuisances, il serait souhaitable que les membres du comité puissent se pencher sur les points qui concernent le comité de circulation avant que le règlement soit modifié. M. Langevin fut rencontré par M. Bourgeois. M. Langevin est en accord avec la proposition.

j. Traverse pour vélos rue Shefford (près Bar Billard) – Marc Tremblay (EC-119)

Résolution 2011-05-221 fut transmise au MTQ le 5 mai 2011 à Mme Sylvie Laroché, directrice du MTQ, par le service du greffe. Attendons de leur nouvelle. Le suivi sera fait par M. l'Homme.

k. Trottoir rue des Patriotes – Marcel L'Homme (EC-120)

Le projet est réalisable et sera entretenu à l'année. L'option de faire le trottoir un peu plus surélevé à l'image de celui se retrouvant sur Marcel-Bergeron. En attente de réalisation. Prochaine étape est l'exécution qui est prévue pour cet automne. M. L'Homme nous reviendra avec une date plus arrêtée et nous informera dès que le projet sera réalisé.

l. Traverse de piétons avec enseigne d'amende / inventaire à faire – M. L'Homme (EC-122)

Inventaire a été fait. Le but de l'exercice est de rendre chaque enseigne sanctionnable. Sera apporté à la prochaine séance du conseil une fois l'inventaire et les corrections à apporter seront cumulés. Advenant le cas où ne serait pas résolu par le conseil, il sera mis légal. Les efforts seront mis afin que le tout soit finalisé d'ici la fin de l'année.

m. Intersection Perdrix/Bosquet – Marcel L'Homme (EC-123)

Pas de recherches d'antennes. Ajoutons à ce même point Moulin/Fougères qui vit la même problématique.

n. Problématique stationnement sur St-Denis (Tim Hortons) – Marcel L'Homme (EC-124)

Résolution 2015-07-341. Dossier CLOS

o. Lampadaires: Compton/Couronne & Couronne/Compton – Marcel L'Homme (EC-125)

Point reporté à la prochaine rencontre. La première entrée sera faite. Pour ce qui est de la deuxième entrée, elle sera faite plus tard. M. L'Homme indique que les analyses pour les deux endroits sont complétées et que les demandes sont déjà transmises à Hydro-Québec. Libellé corrigé pour Couronne/Compton et non Patriotes/Compton. M. L'Homme nous informera dès le travail complet.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 septembre 2015

5. Renouvellement de mandat – Marie-Ève Lagacé (EC-136)

Une erreur s'est glissée; 1 année fut mise au lieu de 2 ans. La proposition est d'être conforme; la correction sera faite pour des mandats de 2 ans. Tous acceptant qu'il y ait des frais de rattachés à la correction. Faut refaire le processus par recommandation. Mme Lagacé se charge d'en aviser Mme Skelling.

6. Interdiction stationnement rue Mont-Gale – Marc Tremblay (EC-126)

Courriel reçu d'une citoyenne. Le service de police s'est rendu sur place; aucune problématique ne fut constatée; retrouvons la même situation ailleurs à l'intérieur de la ville. Le volume de véhicules y circulant n'est pas considérable. Un suivi sera fait auprès de la citoyenne par le service de police. Dossier CLOS.

7. Sortie du Carrefour Champêtre/Marché aux Puces – Marcel L'Homme (EC-54)

Le comité de direction statut qu'aucune action ne sera prise. Dossier CLOS

8. Stationnement Ch des Diligences/C1 – Marcel L'Homme & Jean Bourgeois (EC-127)

Plainte reçue d'une citoyenne par M. Langevin, Mme Quintan et Mme Cabana. Plusieurs résidents de cette rue demandent à ce que le secteur soit zoné « Stationnement interdit ». Le service de police s'est rendu sur place et aucune problématique ne fut constatée. Il est proposé qu'un panneau Défense de Stationner soit installé dans la courbe ainsi que dans le rondpoint. Mme Cabana sera consultée. Tous en accord avec la proposition. Rue déneigée par la ville. M. Bourgeois fut informé par Mme Nadeau que la rue ne nous appartient pas encore. Dossier CLOS

9. Sécurité routière Chemin de Gaspé/des Carrières – Marie-Eve Lagacé (EC-128)

Comme les panneaux sont cachés par des arbres, un coupe d'arbres sera effectuée afin d'améliorer le triangle de visibilité. Une vérification sera faite auprès de l'urbanisme dans le but de vérifier si de stationnement de la résidence d'un citoyen est légal. La signalisation sera renforcée par l'équipe de M. L'Homme. Zone à 70km. M. Marc Béland s'occupe de la question urbanistique. L'ajout de deux miroirs fut discuté afin d'y augmenter la sécurité pour les automobilistes. M. L'Homme nous informera dès le travail complété.

10. Plaques de comptage – Ch Adamsville/Perrault – Marcel L'Homme (EC-129)

Dossier non touché depuis la dernière rencontre en mai. À ce stade-ci, la méthode de plaques de comptage n'est pas nécessaire. Dossier CLOS.

11. Demande de signalisation Coveduck – Sylvie Adam (EC-130)

Endroit où des VTT y circulent. Vitesse élevée constatée par des résidents. Comme cette rue est en cul-de-sac, les fauifs seraient-ils les résidents de la rue? Afin de contrer à la situation, tous en accord pour que les actions suivantes soient prises :

- l'ajout d'un panneau Attention à nos enfants
- l'ajout d'un panneau secteur à 40km

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 septembre 2015

- *l'ajout d'un panneau cul-de-sac*

Dossier CLOS

12. Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)

Énormément de demandes de la part des citoyens pour que la vitesse y soit abaissée. À ce jour, pas d'accident survenu à ce secteur. Il est proposé que la vitesse soit abaissée de 10km, soit à 70km. Première étape, plaques de comptage seront installées par l'équipe de M. L'Homme pour étude.

13. Atténuation vitesse et interdiction circulation camions sur Perreault/Racine – Sylvie Adam (EC-132)

Chemin Racine : panneau NO TRUCK n'existe pas à cet endroit; existe sur le ch. Adamsville. Conclusion : la réglementation ne permet pas l'ajout d'un tel panneau. Une vérification sera faite par le service de police. Panneau à être changé car défoncé; l'équipe de M. L'Homme en prend charge. (le document VÉHICULES LOURDS sera envoyé sous peu à chaque membre)

14. Atténuation de vitesse chemin Huot – Sylvie Adam (EC-133)

Point retiré à la demande de Mme Adam

15. Guide de gestion de la vitesse sur le réseau routier – Jean Bourgeois

Une copie du guide sera envoyée à chacun des membres avec le compte rendu

16. Intersection Aéroport et Pierre Laporte – Marcel L'Homme (EC-134)

Demande fut traitée par le Service Technique ainsi que le Service de l'Urbanisme. Secteur appartenant au MTQ. Suite à une demande faite au MTQ, M. L'Homme nous faisait parvenir par courriel le 16 septembre dernier qu'un projet, en collaboration avec le MTQ, avait été approuvé et sera présenté au budget 2016. M. L'Homme nous tiendra informer des suivis à venir.

17. Stationnement derrière Bureau Accueil Touristique – Marc Tremblay (EC-135)

Il fut proposé que de bollards y soient installés. Accepté à l'unanimité.

18. Varia

Accès à Street View sera un outil pertinent et utile lors de la rencontre

Sur le Chemin Lac Gale, la première courbe est une courbe très prononcée qui surprend beaucoup. Mme Caron propose que la signalisation y soit renforcée afin que les usagers non habitués à utiliser ce tronçon soient en mesure de bien l'anticiper. M. L'Homme fera le nécessaire pour l'ajout de ce panneau et nous informera dès l'installation faite.

Mme Caron démontre son intérêt à siéger sur le comité de circulation en tant que citoyenne de Bromont avançant l'éventualité que le siège devienne vacant

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 septembre 2015

19. Prochaine rencontre le jeudi, 10 décembre 2015 à 7h30

20. Levée de la rencontre

La rencontre s'est terminée à 9h55